



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Inscription

Question écrite n° 48592

Texte de la question

M. Jean-Claude Etienne attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème des modalités d'inscription des étudiants à l'université. En effet, certaines filières universitaires très demandées avaient instauré une inscription Minitel fondée sur le principe « premier connecte, premier inscrit ». Or le Conseil d'Etat vient d'invalidé cette procédure de sélection. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer quel autre moyen va être mis en place pour que, à travers les moyens modernes de communication, les futurs bacheliers puissent, dans les meilleures conditions, réussir leur entrée à l'université.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48592

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 901